Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 026-212602528-20250414-CM250414_7-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 14 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.
Nombre de Conseillers en exercice : 33
Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 8 avril 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-René AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON.

POUVOIRS : Stéphanie HOUSET à Lilian CHAMBONNET, Guy LE DROGO à Geneviève BOUIX, Dorian DANTIN à Patrick GROUPIERRE, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Claude ILLY à Marie-José BAYOUD-TORRES, Sandrine AUGIER à Jean-Michel BOCHATON

Objet : Prêt d'un barnum et d'une mini-sono aux associations - Mise en place d'une caution.

La commune souhaite mettre à disposition des associations portoises le barnum communal ainsi qu'une mini sono.

Ce prêt se ferait à titre gracieux avec la mise en place d'une caution d'un montant de 500 €.
Ce tarif sera intégré à la régie location de matériel.

Le Conseil Municipal, par 33 voix pour, approuve la création d'une caution de 500 euros pour le prêt du barnum et d'une mini sono aux associations portoises.

Fait et délibéré en mairie.
Liste des votes affichée et publiée le 15/04/2025

Le Maire,